

CHAPITRE QUATORZIÈME

À TOUT HASARD

Cependant, un revirement complet s'était fait dans l'opinion publique au sujet du condamné Joam Dacosta. À la colère avait succédé la commisération. La population ne se portait plus à la prison de Manao pour proférer des cris de mort contre le prisonnier. Au contraire! les plus acharnés à l'accuser d'être l'auteur principal du crime de Tijuco proclamaient maintenant que ce n'était pas lui le coupable et réclamaient sa mise en liberté immédiate: ainsi vont les foules,--d'un excès à l'autre.

Ce revirement se comprenait.

En effet, les événements qui venaient de se produire pendant ces deux derniers jours, duel de Benito et de Torrès, recherche de ce cadavre réapparu dans des circonstances si extraordinaires, trouvaille du document, «indéchiffrabilité», si l'on peut s'exprimer ainsi, des lignes qu'il contenait, assurance où l'on était, où l'on voulait être, que cette notice renfermait la preuve matérielle de la non-culpabilité de Joam Dacosta, puisqu'elle émanait du vrai coupable, tout avait contribué à opérer ce changement dans l'opinion publique. Ce que l'on désirait, ce que l'on demandait impatiemment depuis quarante-huit heures, on le craignait maintenant: c'était l'arrivée des instructions qui devaient être expédiées de Rio de Janeiro.

Cela ne pouvait tarder, cependant.

En effet, Joam Dacosta avait été arrêté le 24 août et interrogé le lendemain. Le rapport du juge était parti le 26. On était au 28. Dans trois ou quatre jours au plus le ministre aurait pris une décision à l'égard du condamné, et il était trop certain que la «justice suivrait son cours!»

Oui! personne ne doutait qu'il n'en fût ainsi! Et, cependant, que la certitude de l'innocence de Joam Dacosta ressortît du document, cela ne faisait question pour personne, ni pour sa famille, ni même pour toute la mobile population de Manao, qui suivait avec passion les phases de cette dramatique affaire.

Mais, au-dehors, aux yeux d'observateurs désintéressés ou indifférents, qui n'étaient pas sous la pression des événements, quelle valeur pouvait avoir ce document, et comment affirmer même qu'il se rapportait à l'attentat de l'arrayal diamantin? Il existait, c'était incontestable. On l'avait trouvé sur le cadavre de Torrès. Rien de plus certain. On pouvait même s'assurer, en le comparant à la lettre de Torrès qui dénonçait Joam Dacosta, que ce document n'avait point été écrit de la main de l'aventurier. Et, cependant, ainsi que l'avait dit le juge Jarriquez, pourquoi ce misérable ne l'aurait-il pas fait fabriquer dans un but de chantage? Et il pouvait d'autant plus en être ainsi que Torrès ne

prétendait s'en dessaisir qu'après son mariage avec la fille de Joam Dacosta, c'est-à-dire lorsqu'il ne serait plus possible de revenir sur le fait accompli.

Toutes ces thèses pouvaient donc se soutenir de part et d'autre, et l'on comprend que cette affaire devait passionner au plus haut point. En tout cas, bien certainement, la situation de Joam Dacosta était des plus compromises. Tant que le document ne serait pas déchiffré, c'était comme s'il n'existait pas, et si son secret cryptographique n'était pas miraculeusement deviné ou révélé avant trois jours, avant trois jours l'expiation suprême aurait irrémédiablement frappé le condamné de Tijuco.

Eh bien, ce miracle, un homme prétendait l'accomplir! Cet homme, c'était le juge Jarriquez, et maintenant il y travaillait plus encore dans l'intérêt de Joam Dacosta que pour la satisfaction de ses facultés analytiques. Oui! un revirement s'était absolument fait dans son esprit. Cet homme qui avait volontairement abandonné sa retraite d'Iquitos, qui était venu, au risque de la vie, demander sa réhabilitation à la justice brésilienne, n'y avait-il pas là une énigme morale qui en valait bien d'autres! Aussi ce document, le magistrat ne l'abandonnerait pas tant qu'il n'en aurait pas découvert le chiffre. Il s'y acharnait donc! Il ne mangeait plus, il ne dormait plus. Tout son temps se passait à combiner des nombres, à forger une clef pour forcer cette serrure!

À la fin de la première journée, cette idée était arrivée dans le cerveau du juge Jarriguez à l'état d'obsession. Une colère, très peu contenue, bouillonnait en lui et s'y maintenait à l'état permanent. Toute sa maison en tremblait. Ses domestiques, noirs ou blancs, n'osaient plus l'aborder. Il était garçon, heureusement, sans quoi madame Jarriguez aurait eu quelques vilaines heures à passer. Jamais problème n'avait passionné à ce point cet original, et il était bien résolu à en poursuivre la solution, tant que sa tête n'éclaterait pas, comme une chaudière trop chauffée, sous la tension des vapeurs.

Il était parfaitement acquis maintenant à l'esprit du digne magistrat que la clef du document était un nombre, composé de deux ou plusieurs chiffres, mais que ce nombre, toute déduction semblait être impuissante à le faire connaître.

Ce fut cependant ce qu'entreprit, avec une véritable rage, le juge Jarriguez, et c'est à ce travail surhumain que, pendant cette journée du 28 août, il appliqua toutes ses facultés.

Chercher ce nombre au hasard, c'était, il l'avait dit, vouloir se perdre dans des millions de combinaisons, qui auraient absorbé plus que la vie d'un calculateur de premier ordre. Mais, si l'on ne devait aucunement compter sur le hasard, était-il donc impossible de procéder par le raisonnement? Non, sans doute, et c'est à «raisonner jusqu'à la déraison», que le juge Jarriguez se

donna tout entier, après avoir vainement cherché le repos dans quelques heures de sommeil.

Qui eût pu pénétrer jusqu'à lui en ce moment, après avoir bravé les défenses formelles qui devaient protéger sa solitude, l'aurait trouvé, comme la veille, dans son cabinet de travail, devant son bureau, ayant sous les yeux le document, dont les milliers de lettres embrouillées lui semblaient voltiger autour de sa tête.

«Ah! s'écriait-il, pourquoi ce misérable qui l'a écrit, quel qu'il soit, n'a-t-il pas séparé les mots de ce paragraphe! On pourrait... on essaierait... Mais non! Et cependant, s'il est réellement question dans ce document de cette affaire d'assassinat et de vol, il n'est pas possible que certains mots ne s'y trouvent, des mots tels qu'arrayal, diamants, Tijuco, Dacosta, d'autres, que sais-je! et en les mettant en face de leurs équivalents cryptologiques, on pourrait arriver à reconstituer le nombre! Mais rien! Pas une seule séparation! Un mot, rien qu'un seul!... Un mot de deux cent soixante-seize lettres!... Ah! soit-il deux cent soixante-seize fois maudit, le gueux qui a si malencontreusement compliqué son système! Rien que pour cela, il mériterait deux cent soixante-seize mille fois la potence!»

Et un violent coup de poing, porté sur le document, vint accentuer ce peu charitable souhait.

«Mais enfin, reprit le magistrat, s'il m'est interdit d'aller chercher un de ces mots dans tout le corps du document, ne puis-je, à tout le moins, essayer de le découvrir soit au commencement soit à la fin de chaque paragraphe? Peut-être y a-t-il là une chance qu'il ne faut pas négliger?»

Et s'emportant sur cette voie de déduction, le juge Jarriguez essaya successivement si les lettres qui commençaient ou finissaient les divers alinéas du document pouvaient correspondre à celles qui formaient le mot le plus important, celui qui devait nécessairement se trouver quelque part,--le mot Dacosta.

Il n'en était rien.

En effet, pour ne parler que du dernier alinéa et des sept lettres par lesquelles il débutait, la formule fut:

P = D

h = a

y = c

j = o

s = s

l = t

y = a

Or, dès la première lettre, le juge Jarriquez fut arrêté dans ses calculs, puisque l'écart entre p et d dans l'ordre alphabétique donnait non pas un chiffre, mais deux, soit 12, et que, dans ces sortes de cryptogrammes, une lettre ne peut évidemment être modifiée que par un seul.

Il en était de même pour les sept dernières lettres du paragraphe p s u vjh b, dont la série commençait également par un p, qui ne pouvait en aucun cas représenter le d de Dacosta, puisqu'il en était séparé également par douze lettres.

Donc, ce nom ne figurait pas à cette place.

Même observation pour les mots arrayal et Tijuco, qui furent successivement essayés, et dont la construction ne correspondait pas davantage à la série des lettres cryptographiques.

Après ce travail, le juge Jarriquez, la tête brisée, se leva, arpena son cabinet, prit l'air à la fenêtre, poussa une sorte de rugissement dont le bruit fit partir toute une volée

d'oiseaux-mouches qui bourdonnaient dans le feuillage d'un mimosa, et il revint au document.

Il le prit, il le tourna et le retourna.

«Le coquin! le gueux! grommelait le juge Jarriquez. Il finira par me rendre fou! Mais, halte-là! Du calme! Ne perdons pas l'esprit! Ce n'est pas le moment!»

Puis, après avoir été se rafraîchir la tête dans une bonne ablution d'eau froide:

«Essayons autre chose, dit-il, et, puisque je ne puis déduire un nombre de l'arrangement de ces damnées lettres, voyons quel nombre a bien pu choisir l'auteur de ce document, en admettant qu'il soit aussi l'auteur du crime de Tijuco!»

C'était une autre méthode de déductions, dans laquelle le magistrat allait se jeter, et peut-être avait-il raison, car cette méthode ne manquait pas d'une certaine logique.

«Et d'abord, dit-il, essayons un millésime! Pourquoi ce malfaiteur n'aurait-il pas choisi le millésime de l'année qui a vu naître Joam Dacosta, cet innocent qu'il laissait condamner à sa place,-- ne fût ce que pour ne pas oublier ce nombre si important pour lui? Or, Joam Dacosta est né en 1804. Voyons ce que donne 1804, pris

comme nombre cryptologique!»

Et le juge Jarriquez, écrivant les premières lettres du paragraphe, et les surmontant du nombre 1804, qu'il répéta trois fois, obtint cette nouvelle formule:

1804 1804 1804

phyj slyd dqfd

Puis, en remontant dans l'ordre alphabétique d'autant de lettres que comportait la valeur du chiffre, il obtint la série suivante:

o.yf rdy. cif. ce qui ne signifiait rien! Et encore lui manquait-il trois lettres qu'il avait dû remplacer par des points, parce que les chiffres 8, 4 et 4, qui commandaient les trois lettres h, d et d, ne donnaient pas de lettres correspondantes en remontant la série alphabétique.

«Ce n'est pas encore cela! s'écria le juge Jarriquez. Essayons d'un autre nombre!»

Et il se demanda si, à défaut de ce premier millésime, l'auteur du document n'aurait pas plutôt choisi le millésime de l'année dans laquelle le crime avait été commis.

Or, c'était en 1826. Donc, procédant comme dessus, il obtint la formule:

1826 1826 1826

Phyj slyd dqfd

ce qui lui donna:

o.vd rdv. cid.

Même série insignifiante, ne présentant aucun sens, plusieurs lettres manquant toujours comme dans la formule précédente, et pour des raisons semblables.

«Damné nombre! s'écria le magistrat. Il faut encore renoncer à celui-ci! À un autre! Ce gueux aurait-il donc choisi le nombre de contos représentant le produit du vol?» Or, la valeur des diamants volés avait été estimée à la somme de huit cent trente-quatre contos[15].

La formule fut donc ainsi établie:

834 834 834 834

phy jsl ydd qfd

ce qui donna ce résultat aussi peu satisfaisant que les autres:

het bph pa. ic.

«Au diable le document et celui qui l'imagina! s'écria le juge Jarriguez en rejetant le papier, qui s'envola à l'autre bout de la chambre. Un saint y perdrait la patience et se ferait damner!»

Mais, ce moment de colère passé, le magistrat, qui ne voulait point en avoir le démenti, reprit le document. Ce qu'il avait fait pour les premières lettres des divers paragraphes, il le refit pour les dernières,--inutilement. Puis, tout ce que lui fournit son imagination surexcitée, il le tenta. Successivement furent essayés les nombres qui représentaient l'âge de Joam Dacosta, que devait bien connaître l'auteur du crime, la date de l'arrestation, la date de la condamnation prononcée par la cour d'assises de Villa-Rica, la date fixée pour l'exécution, etc., etc., jusqu'au nombre même des victimes de l'attentat de Tijuco! Rien! toujours rien!

Le juge Jarriguez était dans un état d'exaspération qui pouvait réellement faire craindre pour l'équilibre de ses facultés mentales. Il se démenait, il se débattait, il luttait comme s'il eût tenu un adversaire corps à corps! Puis tout à coup:

«Au hasard, s'écria-t-il, et que le ciel me seconde, puisque la logique est impuissante!»

Sa main saisit le cordon d'une sonnette pendue près de sa table de travail. Le timbre résonna violemment, et le magistrat s'avança jusqu'à la porte qu'il ouvrit:

«Bobo!» cria-t-il.

Quelques instants se passèrent.

Bobo, un noir affranchi qui était le domestique privilégié du juge Jarriquez, ne paraissait pas. Il était évident que Bobo n'osait pas entrer dans la chambre de son maître.

Nouveau coup de sonnette! Nouvel appel de Bobo qui, dans son intérêt, croyait devoir faire le sourd en cette occasion!

Enfin, troisième coup de sonnette, qui démonta l'appareil et brisa le cordon. Cette fois, Bobo parut.

«Que me veut mon maître? demanda Bobo en se tenant prudemment sur le seuil de la porte.

Avance, sans prononcer un seul mot!» répondit le magistrat, dont le regard enflammé fit trembler le noir. Bobo avança.

«Bobo, dit le juge Jarriquez, fais bien attention à la demande que je vais te poser, et réponds immédiatement, sans prendre même le temps de réfléchir, ou je...»

Bobo, interloqué, les yeux fixes, la bouche ouverte, assembla ses pieds dans la position du soldat sans armes et attendit.

«Y es-tu? lui demanda son maître.

J'y suis.

--Attention! Dis-moi, sans chercher, entends-tu bien, le premier nombre qui te passera par la tête!

--Soixante-seize mille deux cent vingt-trois», répondit Bobo tout d'une haleine. Bobo, sans doute, avait pensé complaire à son maître en lui répondant par un nombre aussi élevé.

Le juge Jarriquez avait couru à sa table, et, le crayon à la main, il avait établi sa formule sur le nombre indiqué par Bobo,-- lequel Bobo n'était que l'interprète du hasard en cette circonstance.

On le comprend, il eût été par trop invraisemblable que ce nombre, 76223 eût été précisément celui qui servait de clef au document.

Il ne produisit donc d'autre résultat que d'amener à la bouche du juge Jarriguez un juron tellement accentué que Bobo s'empessa de détaier au plus vite.